



ÉCOLE MATERNELLE

7 rue de Châteaurenard
17180 PÉRIGNY
05 46 44 17 16
em-perigny@ac-poitiers.fr

Objet : Compte rendu du conseil d'école du mardi 3 avril 2018

Le directeur

À

Monsieur l'EN

Monsieur le Maire et aux élus de PÉRIGNY

Mesdames, messieurs les parents d'élèves.

Présents :

Enseignants : M. Servant Directeur, Mmes Cabioch Chambert Doussous Griffault Guinebert Le Damany Meyjonnade, Mmes Labbé et Lopez ATSEM

Mairie : Mmes Métayer Thoreau Ruiz

Parents : Mmes Bonnet Charton Dufour Jubelin Labrit Lafaix Vézine, Mm. Bérot Goupil

Excusés : Mmes Bado Carvalho Mm. Raynaudon Tavernier APE

Rythmes scolaires :

Pour le passage aux 4 jours nous sommes dans l'attente de la réponse du DASEN. En attendant, pour les nouveaux inscrits 2018-2019 l'école donne une double information anciens et nouveaux horaires.

Au sein de l'association des parents d'élèves, les informations sont suivies de très près par la commission PEDT.

Prévisions 2018-2019 :

La Mairie a communiqué les dates d'ouverture et de fermeture des inscriptions pour l'année 2018-2019. A ce jour la Mairie nous indique qu'il y a 31 inscrits en maternelle.

M. SERVANT précise qu'il envoie par mail les dossiers pour les inscriptions et qu'il ne recevra seulement en rendez-vous les parents qui auraient des difficultés familiales.

Il indique que 2 samedis seront consacrés à la visite de l'école.

La Mairie indique qu'une fois que l'école de Rompsay aura atteint son quota maximum, les élèves seront envoyés vers Périgny centre.

Il n'y aura pas de fermeture de classe, nous conservons la 8ème classe contrairement à ce qui avait été craint au dernier conseil de classe.

Les prévisions de 2018-2019 sont les mêmes que cette année.

Semaine de la Maternelle :

Bonne participation des parents, ils ont porté un intérêt évident sur l'évolution de leur enfant au sein de la classe.

Sorties scolaires :

Le fil conducteur de cette année est « la forêt » ; ce sera le thème de l'exposition de fin d'année qui aura lieu à partir du 18 juin.

La sortie au zoo de Chizay a déjà été faite par les grandes sections mais toutes les classes (PS et MS) feront cette sortie. Ce fut pour les GS une sortie très réussie pédagogiquement et également très conviviale.

L'équipe pédagogique remercie l'association des parents d'élèves pour leur aide de 800 euros (100 euros par classe) destinée à ces sorties.

La chorale des MS et GS aura lieu à l'extérieur comme ces dernières années, le mardi 22 Mai pour les classes de moyenne section et celle de moyenne et petite section et le vendredi 25 mai pour les classes de grandes sections, mercredi 23 mai pour les PS.



L'association des parents d'élèves va faire une demande de réservation des locaux à la mairie afin d'organiser après chaque chorale un goûter, comme il était déjà organisé il y a 2 ans mais qui avait été annulé l'année dernière suite au plan Vigipirate. L'APE se charge de faire passer l'information aux familles et prendra en charge la totalité de cet événement.

Budget :

M. SERVANT demande à la Mairie quand le budget sera voté ? Celle-ci répond qu'il n'est pas encore validé par la préfecture. Elle précise qu'il n'y aura pas d'augmentation du budget qui restera le même que cette année.

Travaux de l'école :

Les travaux ne sont pas encore validés, nous auront une réponse au prochain conseil d'école. Il y aura une évaluation thermique de l'école au printemps. Il est demandé à la Maire de refaire l'isolation. La priorité des travaux sera donnée à la pièce de restauration scolaire.

Les travaux de chauffage ont été faits suite aux 2 ou 3 crises de manque de chauffage survenues cet hiver et notamment au moment des visites médicales.

L'équipe pédagogique demande que l'appartement, ancien logement de fonction, soit chauffé tout le temps, en faisant un recalage des horaires de l'horloge.

Déchets alimentaires :

Bilan courant Mai, mais à priori il y a plus de déchets alimentaires aux Coureilles qu'à Rompsay.

Péri-jeunesse :

L'APE demande à l'équipe éducative un retour d'expérience dans les classes suite aux événements survenus à Péri-jeunesse. Concernant la condamnation de l'animateur de Péri-jeunesse, l'équipe éducative de l'école maternelle ne souhaite pas faire de réunion. Il y a une grande action qui est mis en place avec l'association « enfance et partage » pour les grandes sections tous les ans. L'association est intervenue en octobre afin de mener des actions de prévention avec des livres. Mais, peut-être pas suffisant pour libérer la parole. Il faut accentuer l'action de prévention.

Un des élèves de la classe de GS de Madame GRIFFAULT a évoqué l'évènement lors du regroupement, suite à la condamnation de l'animateur. La discussion ne s'est pas étendue, pour l'équipe éducative les enfants sont passés à autre chose pour la majorité en tout cas.

Péri-jeunesse prépare une action d'information à ce sujet.

Faits de vandalisme au sein de l'école :

M. SERVANT nous indique que l'école a été vandalisée durant le week-end de Pâques, 2 portes ont été fracturées et un carreau cassé. Les intrus sont passés par la porte de l'ancien logement de fonction, ils ont visité le bureau du Directeur et volé les 4 ordinateurs portables. Les classes sont intactes.

Monsieur SERVANT souhaite remercier fortement Madame LIGONNIERE qui a dû quitter son poste de Présidente pour des raisons personnelles, pour son implication très importante au sein de l'association et de l'école maternelle.

Directeur : M. Servant

Secrétariat : Mme Bonnet